



MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 022-2024/MCC/PRMP/UGPM/DAO-Produit-Pharmaceutique  
22/10/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **05/10/2024** et dans **INONA NO VAOVAO le 05/10/2024**.

2. Le MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **FOURNITURE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (A COMMANDE)**. Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à commande conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : TATAGERA ODILON
- Fonction : PRMP
- Bureau : , Étage : 1ERE ETAGE, Porte : 102

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à BIBLIOTHEQUE NATIONALE ANOSY-SALLE GISELE RABESAHALA , étage: 1ERE / porte: 102 au plus tard le **25/11/2024** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **sera autorisée**.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-cinq Ariary (**Ar 3 279 665.00**)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à \_\_\_\_\_, Le 22/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics